



◆ **PS / cumul des mandats :** Le président de la commission des Lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale et sénateur du Loiret Jean-Pierre SUEUR et le président de la commission des Affaires européennes et sénateur du Gard Simon SUTOUR ont affiché hier, dans une déclaration, leur "ferme opposition au cumul des mandats". "Un engagement (de mettre fin au cumul des mandats, ndlr) a été pris, il doit être respecté, ou alors il ne fallait pas le prendre, c'est une question de crédibilité" a déclaré M. SUEUR. Pour M. SUTOUR, "il est faux de dire qu'une réélection d'un sénateur sans mandat local est plus difficile" (cf. "BQ" du 29 août et 4 septembre).